

Mesdames et Messieurs les Présidents et délégués des AAPPMA

Je suis heureux de vous accueillir ce matin dans des conditions particulières pour notre AG 2021. Les derniers évènements dû à la crise sanitaire ne nous permet pas de tenir notre AG en présentiel comme cela était prévu pour le 27 mars au lac des Vieilles Forges à Renwez.

C'est pourquoi, le conseil d'administration, sur ma proposition, a décidé de tenir cette assemblée générale en visio conférence avec des conditions particulière telles que le vote par correspondance, autorisé par le ministère de l'écologie et de la transition écologique ou par un vote en direct qui sera assuré par notre prestataire de services « Capteur Studio ». Tous les votes seront comptabilisé y compris les votes par correspondances qui ont été dépouillé hier par M. Pierre DEWOITINE, Président de l'AAPPMA de RENWEZ « Les Triages », assisté par Mme Valérie ERNANDES, Directrice et Valentin MIETTE, Assistant administratif.

Tous les résultats des votes vous seront communiqués en direct après chaque vote.

Je tiens à vous rassurer tout de suite, le système de vote est verrouillé et vous n'aurez aucune possibilité de fraude. Vous ne pourrez pas voter deux fois !

Pour l'organisation de cette AG, nous n'avons pas ouvert vos micros afin d'éviter au maximum les interférences, si vous avez des questions, nous vous invitons à utiliser le tchat pour la poser par écrit et nous y répondrons en fin de présentation.

Avant de démarrer nos travaux, je voudrai qu'on ait une pensée particulière pour Michel HENRY, Administrateur de la fédération décédé en décembre 2020 et de plusieurs responsables d'AAPPMA décédé suite au covid 19 et plus particulièrement mon vice président de mon AAPPMA La Fraternelle emporté par le covid 19. Jean Pierre PETITJEAN, n'avait jamais manqué une assemblée générale de la fédération et était toujours présent quand on avait besoin de ses services pour préparer notre AG fédérale.

C'est pourquoi, en leurs mémoires et celles de nos pêcheurs décédés, je vous demande de respecter quelques instants de recueillement.

Avant de démarrer nos travaux, je tenais à vous informer que suite aux décès, de MM. WYBO, BOUDIN et HENRY, et des démissions de deux administrateurs, MM LAMBERT, KOSTYK, LERAY et CORNUAU, 7 postes d'administrateurs sont vacants. Les statuts de la fédération de pêche, dans son article 14, prévoient : « Art 14 ». A la date de démission des deux dernier administrateurs, nous étions dans les 6 dernier mois, puisque la fin du mandat était au 31 mars 2021.

Entre temps et suite à la pandémie du covid 19, les baux de pêche ont été prorogés d'un an, les mandats actuel des président d'AAPPMA se poursuivent donc jusqu'au 31 décembre 2021 et jusqu'au 31 mars 2022 pour les administrateurs de la fédération de pêche.

A ce titre, j'ai interrogé les services de la DDT pour savoir s'il fallait effectivement procéder à une élection puisque nous ne sommes plus dans le délais des 6 mois avant l'échéance du mandat des administrateurs.

Devant les difficultés liés aux COVID 19, et aux AG des AAPPMA qui ne peuvent se tenir normalement : impossibilité de rassemblée les pêcheurs, réunion de plus de 6 personnes interdites,

difficultés de trouver des salles et plus particulièrement des salles communales, que les Maires ne veulent pas mettre à disposition des AAPPMA, et cela je le comprends très bien.

J'ai informé à la DDT que, conformément aux statuts, les candidats à la FD doivent être approuvés par une AG d'AAPPMA. Devant toutes ces difficultés, la DDT ne voit pas l'opportunité de procéder à une élection complémentaire en ce moment au vu des contraintes fortes de la pandémie.

De toute façon, si les élections devaient se faire, celles-ci ne pourraient se tenir avant 3 mois, soit juillet ce qui n'est pas la meilleure solution de faire des élections en juillet ou en août et surtout qu'on pourrait avoir une élection sans candidats remplissant les conditions fixées par les statuts.

D'un commun accord avec la DDT, un rapport de la situation va être transmis à M. le Préfet des Ardennes pour l'informer de la situation. La DDT interroge aussi le Ministère de l'écologie pour la conduite à tenir.

Pour l'instant, la DDT ne prévoit pas d'élections complémentaires pour le CA de la FD et attend la réponse du ministère de l'écologie. Si ces élections devaient avoir lieu, elles devraient avoir lieu avant le mois d'octobre, car après cette date, nous tomberons dans les 6 mois avant l'élection du CA

RAPPORT MORAL

Votre engagement depuis de nombreux mois alliant loisir pêche et comportement responsable, a fait ses preuves en ne laissant place à aucun cluster connu, nous permettant ainsi, en plus d'être fière de notre belle communauté halieutique de revendiquer notre droit de pêcher dans les meilleurs conditions, quel que soit l'évolution de la situation.

En 2020, si la pêche n'était pas interdite, elle a été néanmoins largement impactée. Cette saison 2020 n'a pas été vraiment rose pour les pêcheurs. La pratique de la pêche a été impactée par le COVID 19 et le réchauffement climatique. Elle restera dans les souvenirs d'une saison de pêche à oublier rapidement.

L'ouverture de la pêche à la truite en mars était une date attendue de pied ferme par de nombreux pêcheurs, un véritable rituel pour certains d'entre vous et l'occasion de retrouver nos rivières de première catégorie entre amis. Trois jours plus tard, désillusion, plus de pêche !!! Confinement oblige.

Une catastrophe économique pour notre pêche associative qui représente un chiffre d'affaire annuel de 2M d'€. Pour tous, les magasins spécialisés contraints de baisser le rideau et surtout un choc psychologique énorme pour le million et demi de pêcheurs.

L'interdiction a été d'autant plus mal vécue que beaucoup espèrent que la pêche puisse bénéficier du même traitement de faveur dérogatoire comme d'autres ont pu en bénéficier et qu'il allait être possible de se rendre, seul aux bords des rivières, ne serait-ce que quelques heures pour se remplir les poumons et le cerveau de liberté et pratiquer cette activité aux vertus anxiolytiques et aux effets anti-dépresseurs, empiriquement prouvés.

En raison de cette épidémie, nos APN n'ont plus fonctionné normalement, la garderie n'a pas pu effectuer sa mission de contrôle des pêcheurs, tout comme de nombreuses réunions de divers types annulées pour laisser place à des réunions en visio conférence.

En ces moments difficiles pour tous citoyens, notre tissu associatif a besoin de vous pour continuer à promouvoir un loisir populaire, accessible, et qui tient une place privilégiée au cœur de la nature.

Nous devons rester mobilisés en permanence et travaillons ensemble afin de préparer et d'organiser cette sortie de crise.

Nous vous remercions de votre compréhension et espérons bientôt que la pêche sera compatible avec les règles sanitaires imposées par la pandémie, vous revoir très vite et très nombreux aux bords des rivières ardennaises et de vous retrouver tous dans une assemblée générale en présentiel.

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2021

FEDERATION PECHE DES ARDENNES

ZI PARC EMERAUDE
08150 - TOURNES
Tél : 0324564132
Mail : contact@peche08.fr

CSE EURL
43 RUE PASTEUR
08320 - VIREUX MOLHAIN

Tél : 0620565044
Mail : stephane@expertise-charpin.fr
Site : www.sitewebcabinet.com

SOMMAIRE

Bilan	3
Compte de résultat	10

Bilan

BILAN-ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acomptes	9 096,28	6 161,55	2 934,73	3 965,53
Immobilisations incorporelles	9 096,28	6 161,55	2 934,73	3 965,53
Terrains	19 981,79		19 981,79	19 981,79
Constructions	346 403,47	300 660,97	45 742,50	61 102,40
Installations techniques, matériel et outillage	60 237,34	59 455,92	781,42	
Autres immobilisations corporelles	111 206,25	81 211,23	29 995,02	27 944,77
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	537 828,85	441 328,12	96 500,73	109 028,96
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
Actif Immobilisé	546 925,13	447 489,67	99 435,46	112 994,49
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Usagers et comptes rattachés	5 842,72		5 842,72	
Autres créances	206 335,76		206 335,76	135 084,69
Créances	212 178,48		212 178,48	135 084,69
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	735 083,58		735 083,58	730 060,13
Charges constatées d'avance	18 391,94		18 391,94	28 381,55
Divers	753 475,52		753 475,52	758 441,68
Actif Circulant	965 654,00		965 654,00	893 526,37
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
Total Actif	1 512 579,13	447 489,67	1 065 089,46	1 006 520,86

BILAN-PASSIF	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
Fonds associatifs sans droit de reprise	93 491,00	93 491,00
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	638 441,59	550 318,95
Résultat	54 909,86	88 122,64
Subventions d'investissement	40 269,37	49 978,12
Provisions réglementées		
Fonds propres	827 111,82	781 910,71
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
Autres fonds associatifs		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	11 689,72	18 768,95
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de...	11 689,72	18 768,95
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 833,72	86 194,51
Dettes fiscales et sociales	38 725,40	38 000,99
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	78 728,80	81 645,70
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Dettes	226 287,92	205 841,20
Ecarts de conversion - Passif		
Ecarts de conversion		
Total Passif	1 065 089,46	1 006 520,86

BILAN-ACTIF	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
Frais d'établissement		
Frais de recherche et de développement		
Concessions, brevets et droits assimilés		
Droit au bail		
Autres immob. incorporelles / Avances et acomptes	2 934,73	3 965,53
20810000 LOGICIELS	9 096,28	9 096,28
28081000 AMORT LOGICIELS	-6 161,55	-5 130,75
Immobilisations incorporelles	2 934,73	3 965,53
Terrains	19 981,79	19 981,79
21100000 Terrains	19 981,79	19 981,79
Constructions	45 742,50	61 102,40
21310000 Bâtiments	304 950,00	304 950,00
21350000 Bâtiments - Installations générales	41 453,47	41 453,47
28131000 Amortissements constructions	-259 207,50	-243 960,00
28135000 Amortissements agencements constructions	-41 453,47	-41 341,07
Installations techniques, matériel et outillage	781,42	
21540000 Matériel industriel	60 237,34	60 314,42
28154000 AMORT OUTILLAGES INDUS	-59 455,92	-60 314,42
Autres immobilisations corporelles	29 995,02	27 944,77
21810000 installationsgales, agenct, aménagt.div.	7 090,17	7 090,17
21820000 Matériel de transport	49 137,49	49 137,49
21830000 Matériel de bureau	41 590,27	25 179,24
21840000 Mobilier	13 388,32	13 388,32
28181000 Amortissements installations générale...	-6 601,42	-6 106,91
28182000 Amortissements matériel de transport	-38 404,27	-29 139,53
28183000 Amortissements matériel de bureau et ...	-22 817,22	-18 215,69
28184000 Amortissements mobilier	-13 388,32	-13 388,32
Immob. en cours / Avances et acomptes		
Immobilisations corporelles	96 500,73	109 028,96
Participations et créances rattachées		
TIAP & autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Immobilisations financières		
Actif Immobilisé	99 435,46	112 994,49
Matières premières et autres approv.		
En cours de production de biens		
En cours de production de services		
Produits intermédiaires et finis		
Marchandises		
Stocks		

BILAN-ACTIF	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
Avances et acomptes versés sur commandes		
Usagers et comptes rattachés	5 842,72	
41110000 Clients	5 842,72	
Autres créances	206 335,76	135 084,69
43870000 Charges sociales - produits à recevoir	2 017,24	
46871000 PRODUITS A RECEVOIR	204 318,52	135 084,69
Créances	212 178,48	135 084,69
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie		
Disponibilités	735 083,58	730 060,13
51210000 CREDIT AGRICOLE CC540	26 175,36	29 532,38
51220000 CREDIT AGRICOLE CC740	1 240,87	1 253,68
51230000 CREDIT AGRICOLE LIVRET 762	83 883,43	83 466,10
51250000 CREDIT AGRICOLE LIVRET 230	252 909,30	250 603,23
51720000 CREDIT AGRICOLE LIVRET 540	370 783,69	365 113,81
53100000 CAISSE	90,93	90,93
Charges constatées d'avance	18 391,94	28 381,55
48600000 Charges constatées d'avance	18 391,94	28 381,55
Divers	753 475,52	758 441,68
Actif Circulant	965 654,00	893 526,37
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Prime de remboursement des obligations		
Ecarts de conversion - Actif		
Total Actif	1 065 089,46	1 006 520,86

BILAN-PASSIF	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
Fonds associatifs sans droit de reprise	93 491,00	93 491,00
10210000 FONDS ASSOCIATIFS	93 491,00	93 491,00
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	638 441,59	550 318,95
11000000 Report à nouveau (solde créditeur)	638 441,59	550 318,95
Résultat	54 909,86	88 122,64
12000000 Bénéfice	54 909,86	88 122,64
Subventions d'investissement	40 269,37	49 978,12
13120000 SUBVENTION D EQUIPEMENT	194 175,00	194 175,00
13920000 QUOTE PART SUBV EQUIPEMENT	-153 905,63	-144 196,88
Provisions réglementées		
Fonds propres	827 111,82	781 910,71
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
Autres fonds associatifs		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	11 689,72	18 768,95
16410000 EMPRUNT CRCA 14.7 K€		315,84
16411000 EMPRUNT DACIA DOCKER 13K€	2 884,76	5 513,86
16412000 EMPRUNT DACIA DUSTER 20.7 K€	8 804,96	12 939,25
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de...	11 689,72	18 768,95
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 833,72	86 194,51
40110000 Fournisseurs	13 847,84	64 754,70
40810000 Fournisseurs - factures non parvenues	94 985,88	21 439,81
Dettes fiscales et sociales	38 725,40	38 000,99
42820000 Dettes provisionnées pour congés à payer	15 197,00	14 400,00
43100000 MSA	6 932,12	12 829,15
43700000 PREVOYANCE A PAYER	1 071,58	904,60

BILAN-PASSIF	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
43710000 FORMATIONS A PAYER	666,20	837,00
43730000 MALAKOFF MEDERIC	1 608,26	2 798,48
43740000 MUTUELLE	1 373,37	612,72
43820000 Charges sociales sur congés à payer	5 319,00	5 256,00
43860000 Charges sociales - charges à payer	2 179,84	
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	244,03	190,04
44400000 Etat - impôts sur les bénéfices	177,00	173,00
44860000 Etat - autres charges à payer	3 957,00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	78 728,80	81 645,70
46730000 CARTES DE PECHE PAR INTERNET	8 579,60	6 993,30
46861200 REDEVANCE RHIN MEUSE	69 671,20	74 305,40
46861300 RECIPROCITE URNE	478,00	347,00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Dettes	226 287,92	205 841,20
Ecarts de conversion - Passif		
Ecarts de conversion		
Total Passif	1 065 089,46	1 006 520,86

Compte de résultat

	du 01/01/2021 au 31/12/2021	du 01/01/2020 au 31/12/2020
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	255 324,86	277 125,22
Production vendue	255 324,86	277 125,22
Chiffre d'affaires net	255 324,86	277 125,22
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	258 908,38	187 145,05
Reprises sur dépréciations et amortissements		
Transferts de charges	3 168,46	13 315,65
Dons et collectes		
Adhésions		
Autres produits	41 141,16	22 019,98
Total des produits d'exploitation	558 542,86	499 605,90
Achat de marchandises		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de mat. prem. et autres approv.	-184,44	-178,14
Variation de stock (mat prem. et autres approv.)		
Autres achats et charges externes	-137 921,75	-122 461,32
Impôts, taxes et versements assimilés	-9 712,11	-6 678,61
Salaires et traitements	-191 153,70	-166 887,35
Charges sociales	-66 704,28	-57 388,81
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-30 896,09	-28 919,53
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Dotations d'exploitation	-30 896,09	-28 919,53
Autres charges	-77 691,80	-41 130,14
Total des charges d'exploitation	-514 264,17	-423 643,90
Résultat d'exploitation	44 278,69	75 962,00
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transférée		
Opérations en commun		
Produits de participations		
Prod. valeurs mob. et créances de l'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés	738,08	718,94
Reprises sur dépréciations et tr. de charges		
Différences positives de change		
Prod. nets sur cess. de VMP		
Produits financiers	738,08	718,94
Dotations financières aux amort. et dép.		

	du 01/01/2021 au 31/12/2021	du 01/01/2020 au 31/12/2020
Intérêts et charges assimilées	-211,45	-334,27
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Charges financières	-211,45	-334,27
Résultat financier	526,63	384,67
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	44 805,32	76 346,67
Produits exceptionnels sur opération de gestion	3 529,79	2 240,22
Produits exceptionnels sur opération en capital	10 708,75	9 708,75
Reprises sur dépréciations et tr. de charges		
Produits exceptionnels	14 238,54	11 948,97
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-3 957,00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.		
Charges exceptionnelles	-3 957,00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	10 281,54	11 948,97
Participation des salariés		
Impôts sur les sociétés	-177,00	-173,00
BENEFICE OU PERTE	54 909,86	88 122,64

	du 01/01/2021 au 31/12/2021	du 01/01/2020 au 31/12/2020
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	255 324,86	277 125,22
70600000 COTISATIONS FEDERALES	231 436,55	250 188,90
70620000 COTISATIONS URNES	18 493,00	17 161,00
70630000 PRESTATIONS SES ANIMATIONS	806,72	
70810000 LOCATION ETANG ELAN	2 000,00	2 000,00
70830000 LOCATION BUREAU ONEMA	2 588,59	7 775,32
Production vendue	255 324,86	277 125,22
Chiffre d'affaires net	255 324,86	277 125,22
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	258 908,38	187 145,05
74020000 SUVENTIONS CONTRATS AIDES	4 591,89	
74120000 SUBVENTION AAPPMA	5 943,70	320,40
74130000 SUBVENTION FAFSEA	4 127,72	547,20
74150000 SUBVENTIONS FPNP	171 636,82	146 349,57
74151000 AUTRES SUBVENTIONS	3 363,03	4 254,76
74170000 SUBVENTIONS CONSEIL GENERAL	5 664,00	6 000,00
74184000 SUBVENTIONS AGENCE DE L EAU SEINE NORM...	-0,08	1 080,00
74186000 SUBVENTIONS REGION GRAND EST	5 228,64	
74187000 SUBVENTION AGENCE DE L EAU RHIN MEUSE	58 352,66	28 593,12
Reprises sur dépréciations et amortissements		
Transferts de charges	3 168,46	13 315,65
79124000 TRANSFERT CHARGES EXPLOITATION	3 168,46	13 315,65
Dons et collectes		
Adhésions		
Autres produits	41 141,16	22 019,98
75800000 Produits divers gestion courante	3,22	48,96
75810000 PRODUITS DIVERS PV PECHE	1 290,00	1 710,00
75830000 AUTRES PRODUITS	5 833,52	1 556,30
75840000 PARTICIPATION INFOPECHE	1 275,00	2 850,00
75850000 PECHE DE SAUVETAGE	30 039,42	5 954,72
75870000 PARTICIPATION VIDEO COMPTAGE	2 700,00	9 900,00
Total des produits d'exploitation	558 542,86	499 605,90
Achat de marchandises		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de mat. prem. et autres approv.	-184,44	-178,14
60820000 Frais accessoires sur approvisionnements	-184,44	-178,14
Variation de stock (mat prem. et autres approv.)		

	du 01/01/2021 au 31/12/2021	du 01/01/2020 au 31/12/2020
Autres achats et charges externes	-137 921,75	-122 461,32
60610000 EDF	-2 332,27	-1 630,17
60611000 EAU	10,04	-284,35
60612000 GAZ	-4 218,44	-3 127,01
60620000 CARBURANT	-5 822,27	-3 631,45
60630000 FOURNITURES ENTRETIEN	-364,12	-703,14
60631000 PETITS EQUIPEMENTS	-5 912,85	-6 293,65
60640000 Achats fournitures administratives	-1 430,20	-1 677,90
60684000 ACHATS DE POISSONS	-2 970,50	
60690000 EQUIPEMENT GARDES FEDERAUX	-110,00	
61100000 Sous-traitance générale		-1 547,05
61300000 Locations	-116,39	-8,39
61330000 BAUX DE PECHE	-16 809,18	-16 801,97
61350000 LOCATIONS DE MATERIELS	-1 092,40	-1 036,80
61520000 Entretien immobilier	-840,80	-1 226,48
61552000 ENTRETIEN MATERIEL DE TRANSPORT	-2 898,86	-2 258,17
61560000 ENTRETIEN MATERIEL DE BUREAU	-2 729,13	-3 197,52
61570000 ENTRETIEN GENERAL	-165,44	
61610000 Assurances	-6 984,80	-6 868,24
61810000 Documentation générale	-551,31	-546,17
61860000 FRAIS TENUES D ASSEMBLEES	-2 256,49	-3 462,41
61860100 REMB FRAIS KILOMETRIQUES AG	-116,14	-2 604,46
61880000 FRAIS DE CONGRES	-2 868,62	
61890000 JOURNEES ENVIRONNEMENT	-9 813,94	-86,00
62225000 Honoraires divers		-7 106,40
62260000 HONORAIRES EC	-7 264,80	-8 519,20
62261000 HONORAIRES CAC	-2 130,80	-2 130,00
62310000 Annonces et insertions	-3 444,00	
62320000 PUBLICATIONS	-5 438,19	-7 200,97
62400000 TRANSPORTS		-31,31
62520000 DEPLACEMENT GARDES FEDERAUX	-6 868,51	-6 335,82
62530000 DEPLACEMENT ADMINISTRATEURS	-8 495,97	-6 840,40
62531000 FRAIS DEPLACEMENT PECHE ELECT	-2 360,80	-87,92
62540000 INDEMNITES COMPENS PDT ET TRESORIER	-13 602,48	-13 602,48
62560000 DEPLACEMENT AUTRES PERSONNELS	-1 169,66	-945,18
62570000 Réceptions	-2 678,69	-1 634,78
62580000 FRAIS DE REPRESENTATION DIVERS	-1 172,30	-1 177,52
62590000 DONS	-1 800,34	-242,29
62600000 Frais postaux	-3 076,00	-1 819,44
62620000 FRAIS TELEPHONE	-3 713,82	-3 493,60
62700000 FRAIS BANCAIRES	-355,85	-363,05

	du 01/01/2021 au 31/12/2021	du 01/01/2020 au 31/12/2020
62820000 COTISATIONS ARGE	-579,80	-579,39
62830000 AUTRES COTISATIONS	-3 375,63	-3 360,24
Impôts, taxes et versements assimilés	-9 712,11	-6 678,61
63140000 FORMATIONS DU PERSONNEL	-4 996,09	-2 086,70
63300000 TAXE FORMATION CONTINUE	-1 212,18	-1 162,91
63512000 Taxes foncières	-3 457,00	-3 386,00
63513000 Autres impôts locaux	-42,00	-43,00
63780000 Taxes diverses	-4,84	
Salaires et traitements	-191 153,70	-166 887,35
64110000 Salaires appointements	-153 177,03	-117 766,72
64115000 AVANTAGES EN NATURE	-1 717,70	-2 041,24
64120000 Congés payés	-797,00	-2 214,00
64130000 Primes et gratifications	-35 461,97	-32 422,15
64140000 Indemnités et avantages divers		-12 443,24
Charges sociales	-66 704,28	-57 388,81
64510000 COTISATIONS MSA	-40 958,65	-34 633,86
64512000 CHARGES SOC/CP	-63,00	-845,00
64520000 Cotisations aux mutuelles	-4 764,42	-4 411,44
64530000 Cotisations IREC	-10 086,93	-8 699,61
64540000 Cotisations Pôle Emploi	-7 994,98	-6 396,57
64580000 COTISATIONS PREVOYANCE+RETRAITE	-2 036,84	-1 762,69
64750000 Médecine du travail et pharmacie	-799,46	-639,64
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-30 896,09	-28 919,53
68111000 Dotations aux amortissements sur immob...	-1 030,80	-568,13
68112000 Dotations aux amortissements sur immob...	-29 865,29	-28 351,40
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Dotations d'exploitation	-30 896,09	-28 919,53
Autres charges	-77 691,80	-41 130,14
65110000 Redevances pour brevets	-650,21	-589,36
65800000 Charges diverses gestion courante	-150,16	-12 177,87
65810000 RETROCESSIONS PV	-125,00	-215,00
65820000 SUBV ALEVINAGE FEDE	-11 030,00	-12 515,00
65840000 SUBV ECOLE DE PECHE	-435,00	
65860000 SUBV ACCORDEES TRAVAUX	-58 002,56	-14 001,82
65870000 AUTRES SUBVENTIONS	-6 779,41	-832,00
65871000 SUBV EQUIPEMENT INFO DEPOSITAIRES	-519,46	-799,09
Total des charges d'exploitation	-514 264,17	-423 643,90
Résultat d'exploitation	44 278,69	75 962,00
Bénéfice attribué ou perte transférée		

	du 01/01/2021 au 31/12/2021	du 01/01/2020 au 31/12/2020
Perte supportée ou bénéfice transférée		
Opérations en commun		
Produits de participations		
Prod. valeurs mob. et créances de l'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés	738,08	718,94
76400000 Revenus des VMP	738,08	718,94
Reprises sur dépréciations et tr. de charges		
Différences positives de change		
Prod. nets sur cess. de VMP		
Produits financiers	738,08	718,94
Dotations financières aux amort. et dép.		
Intérêts et charges assimilées	-211,45	-334,27
66110000 Intérêts des emprunts et dettes	-211,45	-334,27
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Charges financières	-211,45	-334,27
Résultat financier	526,63	384,67
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	44 805,32	76 346,67
Produits exceptionnels sur opération de gestion	3 529,79	2 240,22
77180000 Autres produits except. de gestion	3 529,79	2 240,22
Produits exceptionnels sur opération en capital	10 708,75	9 708,75
77520000 Produits de cessions actifs - Immobili...	1 000,00	
77700000 Quote-part des subventions virées	9 708,75	9 708,75
Reprises sur dépréciations et tr. de charges		
Produits exceptionnels	14 238,54	11 948,97
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-3 957,00	
67120000 Pénalités et amendes	-3 957,00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.		
Charges exceptionnelles	-3 957,00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	10 281,54	11 948,97
Participation des salariés		
Impôts sur les sociétés	-177,00	-173,00
69510000 IMPOT SOCIETES	-177,00	-173,00
BENEFICE OU PERTE	54 909,86	88 122,64

FEDERATION DE PECHE DES ARDENNES

ZONE INDUSTRIELLE

08090 TOURNES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Aux Membres,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION DE PECHEDES DES ARDENNES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous portons à votre connaissance que les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et clients prévues par l'article L 441-6-1 du Code de commerce ne figurent pas dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

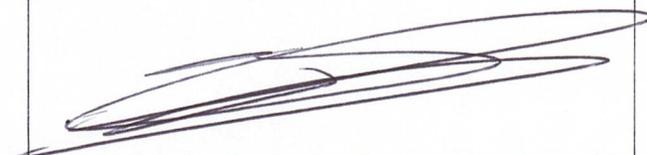
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Reims, le 14 mars 2022

SARL FIDUCIAIRE LHP	
	
Henri-Pierre PALUS	

BILAN-ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acomptes	9 096,28	6 161,55	2 934,73	3 965,53
Immobilisations incorporelles	9 096,28	6 161,55	2 934,73	3 965,53
Terrains	19 981,79		19 981,79	19 981,79
Constructions	346 403,47	300 660,97	45 742,50	61 102,40
Installations techniques, matériel et outillage	60 237,34	59 455,92	781,42	
Autres immobilisations corporelles	111 206,25	81 211,23	29 995,02	27 944,77
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	537 828,85	441 328,12	96 500,73	109 028,96
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
Actif Immobilisé	546 925,13	447 489,67	99 435,46	112 994,49
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Usagers et comptes rattachés	5 842,72		5 842,72	
Autres créances	206 335,76		206 335,76	135 084,69
Créances	212 178,48		212 178,48	135 084,69
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	735 083,58		735 083,58	730 060,13
Charges constatées d'avance	18 391,94		18 391,94	28 381,55
Divers	753 475,52		753 475,52	758 441,68
Actif Circulant	965 654,00		965 654,00	893 526,37
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
Total Actif	1 512 579,13	447 489,67	1 065 089,46	1 006 520,86



BILAN-PASSIF	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
Fonds associatifs sans droit de reprise	93 491,00	93 491,00
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	638 441,59	550 318,95
Résultat	54 909,86	88 122,64
Subventions d'investissement	40 269,37	49 978,12
Provisions réglementées		
Fonds propres	827 111,82	781 910,71
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
Autres fonds associatifs		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	11 689,72	18 768,95
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de...	11 689,72	18 768,95
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 833,72	86 194,51
Dettes fiscales et sociales	38 725,40	38 000,99
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	78 728,80	81 645,70
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Dettes	226 287,92	205 841,20
Ecarts de conversion - Passif		
Ecarts de conversion		
Total Passif	1 065 089,46	1 006 520,86



	du 01/01/2021 au 31/12/2021	du 01/01/2020 au 31/12/2020
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	255 324,86	277 125,22
Production vendue	255 324,86	277 125,22
Chiffre d'affaires net	255 324,86	277 125,22
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	258 908,38	187 145,05
Reprises sur dépréciations et amortissements		
Transferts de charges	3 168,46	13 315,65
Dons et collectes		
Adhésions		
Autres produits	41 141,16	22 019,98
Total des produits d'exploitation	558 542,86	499 605,90
Achat de marchandises		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de mat. prem. et autres approv.	-184,44	-178,14
Variation de stock (mat prem. et autres approv.)		
Autres achats et charges externes	-137 921,75	-122 461,32
Impôts, taxes et versements assimilés	-9 712,11	-6 678,61
Salaires et traitements	-191 153,70	-166 887,35
Charges sociales	-66 704,28	-57 388,81
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-30 896,09	-28 919,53
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Dotations d'exploitation	-30 896,09	-28 919,53
Autres charges	-77 691,80	-41 130,14
Total des charges d'exploitation	-514 264,17	-423 643,90
Résultat d'exploitation	44 278,69	75 962,00
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transférée		
Opérations en commun		
Produits de participations		
Prod. valeurs mob. et créances de l'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés	738,08	718,94
Reprises sur dépréciations et tr. de charges		
Différences positives de change		
Prod. nets sur cess. de VMP		
Produits financiers	738,08	718,94
Dotations financières aux amort. et dép.		

	du 01/01/2021 au 31/12/2021	du 01/01/2020 au 31/12/2020
Intérêts et charges assimilées	-211,45	-334,27
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Charges financières	-211,45	-334,27
Résultat financier	526,63	384,67
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	44 805,32	76 346,67
Produits exceptionnels sur opération de gestion	3 529,79	2 240,22
Produits exceptionnels sur opération en capital	10 708,75	9 708,75
Reprises sur dépréciations et tr. de charges		
Produits exceptionnels	14 238,54	11 948,97
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-3 957,00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.		
Charges exceptionnelles	-3 957,00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	10 281,54	11 948,97
Participation des salariés		
Impôts sur les sociétés	-177,00	-173,00
BENEFICE OU PERTE	54 909,86	88 122,64



Annexe



ANNEXE COMPTABLE

I – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 1 065 089 Euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un résultat bénéficiaire de 54 910 Euros ont été établis selon les dispositions du Plan Comptable Général, des différents règlements du Comité de la Réglementation comptable, et des textes pris pour leur application.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Modalités pratiques d'application des règles comptables (CRC règlement 04-06)

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément selon la réglementation en vigueur résultant des règlements du comité de la réglementation comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



II – COMPLEMENT D'INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN ACTIF**1 – Variation de l'actif immobilisé**

Tableau des variations des immobilisations

ACTIF IMMOBILISE	Début Exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin d'exercice
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- logiciels	9 096			9 096
- terrains	19 982			19 982
<u>Constructions</u>	304 950			304 950
<u>Autres immobilisations</u>				
- installations, agencements constructions	41 453			41 453
- matériel et outillages	60 314	923	1 000	60 237
- installations générales, aménagement divers	7 090			7 090
- matériel de transport	49 137			49 137
- matériel de bureau et informatique	25 179	16 411		41 590
- mobilier	13 388			13 388
Total	530 591	17 334	1 000	546 925
<u>Immobilisations financières</u>				
Total				
Total général	530 591	17 334	1 000	546 925

2 – AMORTISSEMENTS

L'Association a utilisé le mode linéaire pour l'ensemble des immobilisations

Les principales durées d'amortissements sont les suivantes :

- logiciels	1 an
- bâtiments	20 ans
- installations, agencements constructions	4 à 10 ans
- matériels et outillages	5 ans
- installations générales, agencements divers	5 à 10 ans
- matériel de transport	5 ans
- mobilier	5 à 10 ans
- matériels informatiques	3 à 8 ans



Tableau des variations des amortissements

AMORTISSEMENTS	Début Exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin d'exercice
<u>Immobilisations incorporelles</u>	5 130	1 031		6 161
<u>Constructions</u>				
- bâtiments	243 960	15 248		259 208
- agencements constructions	41 341	112		41 453
<u>Autres immobilisations</u>				
- installations techniques, matériels et outillages	60 314	142	1 000	59 456
- installations générales, aménagements divers	6 107	495		6 601
- matériel de transport	29 140	9 264		38 404
- matériel de bureau et informatique	18 216	4 601		22 817
- mobilier	13 388			13 388
Total général	417 595	30 893	1 000	447 488

3 – PRODUITS A RECEVOIR

Ils sont constitués pour l'essentiel des subventions à recevoir attribuées par la Fédération Nationale de Pêche Française pour un montant de 109 783 € et l'Agence de l'eau Rhin Meuse pour 57 134 €.

III – COMPLEMENT D'INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN PASSIF**1 – FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE**

Il n'y a pas de fonds associatif avec droit de reprise.

2 – AFFECTATION AU PROJET ASSOCIATIF

Aucune affectation au projet associatif.



3 – VARIATION DES FONDS PROPRES

- Fonds propres au 31 décembre 2021		827 112 €
- Fonds propres au 31 décembre 2020		781 911 €
	Variation	45 201 €
Résultat de l'exercice : bénéfice		54 910 €
Reprise subvention		- 9 709 €

4 – CHARGES À PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

- emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0 €
- dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 986 €
- dettes fiscales et sociales	26 653 €
- autres dettes	69 671 €
Total	191 310 €

IV – COMPLEMENT D'INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN ACTIF ET PASSIF**1 – ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	546 925	546 925	
Actif circulant	965 654	965 654	
TOTAL	1 512 579	1 512 579	



ETAT DES DETTES	Montant brut	A1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	11 690	11 690		
Fournisseurs et rattachés	108 834	108 834		
Dettes fiscales et sociales	38 725	38 725		
Autres dettes	78 729	78 729		
Total	237 978	237 978		

V – COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1 – VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

SECTEURS D'ACTIVITE	Exercice 2021	Exercice 2020
Cotisations fédérales	231 437	250 189
Cotisations urnes	18 493	17 161
Prestations animations	807	0
Locations étang	2 000	2 000
Locations bureau	2 589	7 775
Total général	255 325	255 325

2 – SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Des aides financières sous forme de subventions ont été octroyées sur 2021 pour un montant de 258 908 € avec notamment :

- FNPF : 171 637 €
- Agence de l'eau Rhin Meuse : 58 353 €.

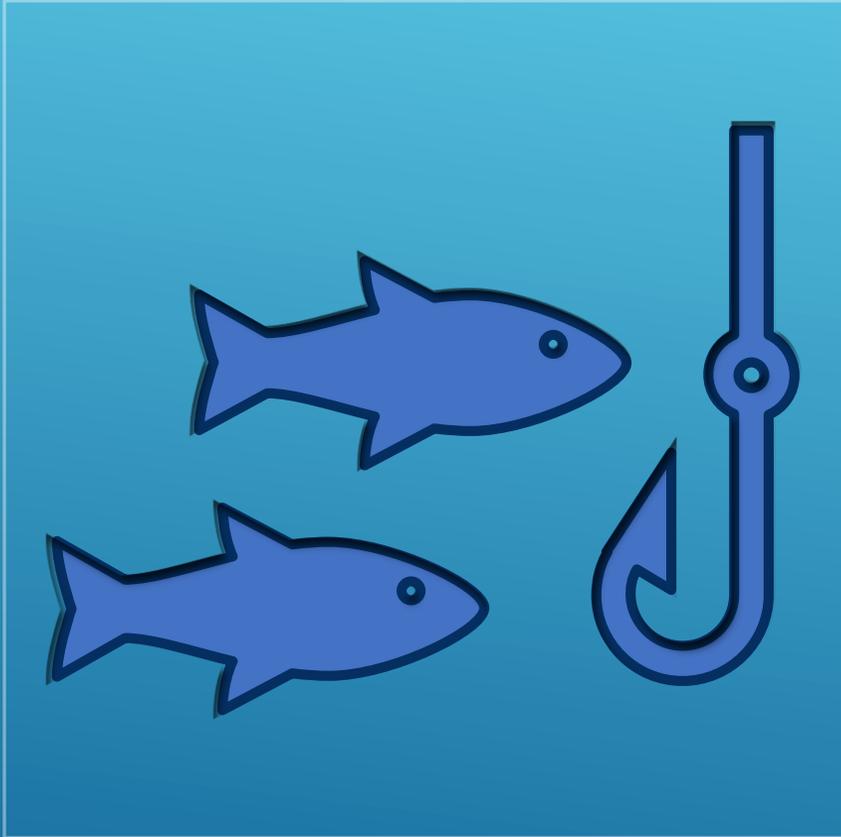
3 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

Il s'élève à 10 282 € et correspond à :



- Quote-part de subventions pour 9 709 €
- Autres produits exceptionnels pour 3 530 € (dons aux bénévoles)
- Produits cession d'éléments d'actifs pour 1 000 €
- Redressement MSA pour 3 957 €.





FEDERATION PECHE DES ARDENNES

Comptes annuels 2020

Conseil d'administration du 10 mars
2021

	2020	2019
Résultat d'exploitation	77 k €	- 9 k €
Résultat financier	0,4 k €	0,1 k €
Résultat exceptionnel	11,9 k €	13,4 k €
IS (placement)	0,2 k €	0,2 k €
Résultat Net	89 k €	4 k €

SYNTHÈSE RÉSULTATS

	En K €
Résultat 2019	4
Baisse des produits courants	-24
Baisse des subventions obtenues	- 39
Hausse des charges de personnel	-9
Baisse des charges externes	+ 70
Baisse des impôts et taxes	+ 2
Baisse des subventions accordées (travaux)	+ 85
Résultat 2020	89

PASSAGE DU RÉSULTAT 2019 AU RESULTAT 2020

Evolution bilantielle

▶ Le total de l'actif passe de 920 k€ à 1 007 k€.

▶ Immobilisations :

- ▶ Les investissements réalisés se sont élevés à 9 k€ et ont porté sur :
 - ▶ Création d'un site internet pour 2 K€,
 - ▶ Matériel de bureau et informatique pour 6 k€,
 - ▶ Matériel divers: 1 k€,

▶ Autres créances:

- ▶ Subventions à recevoir pour 136 k€ (dont 56 k€ de 2019 portant essentiellement sur retenues de garantie pour le chantier de la Retourne)

▶ Trésorerie :

- ▶ La trésorerie est en hausse de 90 k€ de et s'établit à 730 k€.
- ▶ 3 emprunts sont en cours : le capital restant à rembourser s'élève à 19 k€.

POINTS SUR L'EXERCICE

Evolution bilantielle (suite)

- ▶ **Autres dettes**: Elles s'élèvent à 206 k€ et sont en hausse de 18 k€
 - ▶ Dettes "fournisseurs": il reste 36 K€ de retenues de garantie à régler aux fournisseurs (Chantier de la Retourne)
 - ▶ Dettes sociales: les cotisations de 02/2020 (MSA) pour 6 k€ et cotisations retraites pour 1 k€ n'ont pas été prélevées.

Evolution de l'activité

- ▶ **Produits courants : 299 K€ contre 323 k€ en 2019 soit une baisse de 24 k€.**
 - ▶ Les cotisations fédérales et cotisations URNE sont stables à 277 k€,
 - ▶ Les autres produits totalisent 22 k€ contre 44 k€ en 2019.
 - ▶ Les variations à la baisse portent sur :
 - ▶ Pêche de sauvetage = - 5 k€
 - ▶ Vidéo comptage = - 5 k€
- ▶ En 2019, les autres produits intégraient des facturations pour le suivi écologique (EPAMA) et au comité de liaison environnement de Champagne Ardenne)

POINTS SUR L'EXERCICE

Subventions:

- ▶ **Elle s'établissent à 188 k€ contre 227 k€ en N -1 soit une baisse de 39 K€ avec notamment :**
 - ▶ Subventions FNPF stable à 146 k€ dont Subvention kit emploi pour 132 k€,
 - ▶ Subventions Agence de l'eau Rhin Meuse = hausse de 33 k€ (concernant la subvention « animations » 2019, 15 k€ était attendus. Au final, 29 k€ ont été perçus. En outre, une subvention Animation estimée au titre de 2020 à 15 K€ a été constatée en produits à recevoir au 31 décembre 2020).
 - ▶ Les subventions perçues par l'Agence Seine Normandie se sont élevées à 1 k€ en 2020 (pour rappel : 73 K€ en 2019)
- ▶ **Les autres charges sont en recul de 85 k€ (subventions accordées : fin du chantier de la Retourne en 2019 notamment)**

POINTS SUR L'EXERCICE

Charges externes (hors travaux) : Elles s'établissent à 122 k€ soit une baisse de 70 K€ avec plusieurs variations significatives

- ▶ Eau: -2 K€ b(problème fuite en 2019)
- ▶ Frais de déplacements = - 12 k€
- ▶ Frais de tenue assemblées = - 7 k€
- ▶ Journée Environnement = - 15 k€
- ▶ Entretiens = - 7 k€
- ▶ Honoraires divers = +7 k€ (architecte)
- ▶ Publicité = -9 K€ (realization d'un film en 2019)
- ▶ Annonces et insertions = -7 k€ (radios en 2019)
- ▶ Frais de carburant = - 2 k€

POINTS SUR L'EXERCICE

► **Impôts et taxes** :

- Ils s'élèvent à 7 k€ contre 9 k€ en 2019 : moins de formations sur l'exercice (personnel, bénévoles).

► **Charges de personnel** :

- Elles s'élèvent à 211 k€ contre 202 k€ en 2019 : 6 salariés sont présents au 31 décembre 2020.

POINTS SUR L'EXERCICE

Résultat financier :

- ▶ **Le résultat financier s'élève à 0,4 k€ (-0,2 k€ en 2019).**
 - ▶ Des intérêts sur emprunts (0,3 k€) et des produits financiers (0,7 k€) sur les placements de trésorerie ont été comptabilisés sur l'exercice.

Le résultat exceptionnel s'élève à 11,9 k€ contre 13,4 k€ en 2018.

- ▶ Il correspond à la quote-part de subvention obtenue par le Conseil Général en 2005 et repris chaque année sur la durée d'amortissement du bâtiment subventionné pour 10 k€ et des charges exceptionnelles sur opérations de gestion :
- ▶ Dons sur déplacements des gardes fédéraux : 2,2 k€.

Rapport d'activités du Président, année 2020

Jusqu'au 17 mars, une trentaine de réunions en présentielles, (ONF, CESER, Coderst, UBRM et ARGE) et de nombreuses participations à des assemblées générales d'AAPPMA.

Après le 17 mars, début du confinement, gestion de la crise sanitaire par la mise en place des modalités de fonctionnement de la fédération. Particulièrement la le recours au télétravail et au chômage partiel, mais aussi l'annulation de toutes les réunions en fédération. L'organisation de l'assemblée générale de la fédération à la Francheville s'est effectuée avec un protocole sanitaire strict imposé par la Préfecture.

De nombreuses réunions se sont déroulées en visioconférence.

Le point noir au cours de cette année : la pollution de l'Aisne du mois d'août, actuellement, la procédure n'est pas terminée. La fédération à procédé a une estimation des dégâts de celle-ci.



1

Mise en place de la campagne 2020-2021

Juin 2020 : Bilan de la campagne 2019-2020

594 oiseaux tués – 488 sur la bassin Rhin-Meuse, 106 sur la bassin Seine-Normandie,
Quota de 650 oiseaux non atteint au fin février 2020 ,

Début juillet 2020 : Réunion de préparation de la campagne 2020/2021 (DDT, FEDE, ONCFS,
Association des Chasseurs de gibier d'eau)

Propositions pour la campagne 2020-2021 :

Arrêté Ministériel 2019-2022 : Obtention de 650 oiseaux sur les eaux libres et de 30 oiseaux sur
les piscicultures : 10 pour Vendresse, 20 pour les Bièvres,
Campagne prolongée jusqu'au 28 février 2021 sur les eaux libres et jusqu' au 31 mars 2021
pour les 2 piscicultures,

Afin de mieux suivre l'évolution des tirs de régulation, il a été décidé :

Arrêt des réunions d'animation destinées aux tireurs (Peu de participants),
Conserver les 2 secteurs encadrés par les 2 salariés techniques de la Fédération (Vallées de
l'Aisne, de l'Aire, de la Bar et du Canal des Ardennes, Vallée de la Meuse y compris plans d'eau
et Ballastières Départementales),
Mise en place de comptes rendus intermédiaires (17/12/20 – 21/01/21 – 11/02/21 – 16/03/21),
Conserver uniquement les tireurs actifs : 74 tireurs, 32 adjudicataires et ayants droit,
Mise en place de quotas par secteur suite aux tirs réalisés lors de la dernière campagne,

29 juillet 2020 : Signature de l'arrêté préfectoral autorisant le tir de régulation des populations de
Grand Cormorant pour la saison 2020-2021.

2

Rendu de la campagne 2020-2021

- 2 secteurs de tirs encadrés par les 2 salariés techniques de la Fédération
- Comptage hivernal le 15 janvier 2021 : 24 dotoirs potentiels, 20 dotoirs occupés représentant un total de 1 235 oiseaux recensés - Ballastière de Donchery (252), Witaker (156) et Dom le Mesnil (150)

Bilan de la campagne 2020-2021

- Quota non atteint : 485 oiseaux tués en fin de campagne sur les eaux libres
- 20 oiseaux régulés sur les 2 piscicultures – 17 Bièvres – 3 Vendresse
- 2 journées d'intervention suite au comptage du moi de janvier sur la Ballastière communale de Donchery (252), quelques oiseaux régulés, difficulté à réaliser des tirs, oiseaux de plus en plus éduqués
- 235 oiseaux régulés fin janvier 2021, retour de 186 oiseaux lors du dernier compte rendu de mars 2021
- Bon retour des différents compte rendu (50% en moyenne)

Future campagne 2021-2022

- Continuer le retour des comptes rendus intermédiaires, information de l'avancement des prélèvements – Tenir à jour les contacts (Mail et coordonnées téléphoniques),



3

Merci de votre
attention



4

CAMPAGNE 2020-2021 DE REGULATION DES POPULATIONS DE GRANDS CORMORANS

Etat au 31/03/2021

Secteur	17/12/2020	Tireurs	Adj.	21/01/2021	Tireurs	Adj.	11/02/2021	Tireurs	Adj.	16/03/2021	Tireurs	Adj.	Total	Quota/secteur
1	11	13 / 21	6 / 14	15	13 / 21	10 / 14	11	12 / 21	7 / 14	8	9 / 21	4 / 14	45	200
2	121	24 / 53	4 / 18	87	33 / 53	7 / 18	54	28 / 53	3 / 18	178	23 / 53	5 / 18	440	400
Total	132	37 / 74	10 / 32	102	46 / 74	17 / 32	65	40 / 74	10 / 32	186	32 / 74	9 / 32	485	600
% Réponse		50,0	31,3		62,2	53,1		54,1	31,3		43,2	28,1		

Pisciculture des Bièvres : 20 oiseaux - 17 oiseaux au 10/02/21

Pisciculture de Vendresse : 10 oiseaux - 3 oiseaux au 25/02/21

Reste à tuer 165



Compte rendu d'activités 2020

*Présenté par Benoît BOUDSOCQ,
Technicien Milieux Aquatique*

FDAAPPA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021



1

Sommaire

- ▶ Missions de l'année 2020 (Travaux des ASA, des collectivités piscicoles, partenariat, marché et convention, réciprocité URNE),
- ▶ Suivi du dossier « Grand Cormoran »,
- ▶ Projet ...

FDAAPPA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021



2

Travaux des diverses ASA - 2020

- ▶ ASA de la Prairie de Pouru Saint Rémy (Nouveau partenariat) : Arasement d'un ouvrage sur le ruisseau de Pouru, rétablissement de la continuité piscicole et sédimentaire par la mise en place d'un pont cadre
- ▶ ASA de l'Agron : Le Canal des Arches (Petite Hideuse) : Entretien sélectif de la ripisylve sur 4 600 ml avec traitement des embâcles
- ▶ ASA de la Bar Moyenne 1 : Le ruisseau du Batardeau : Entretien sélectif de la ripisylve sur 3 020 ml, gestion des atterrissements, aménagements rustiques et restauration de la continuité piscicole
- ▶ ASA de la Bar Supérieure : La Bar : Entretien sélectif de la ripisylve sur 6 850 ml
La Nae Colette : Entretien sélectif de la ripisylve sur 1 000 ml
- ▶ ASA de la Loire : - Le ruisseau de la Loire (Bras de Vaux Champagne) : Entretien de la ripisylve sur 4 500 ml et extraction d'embâcles

Soit un total de 20 km de cours d'eau restaurés

FDAAPPMA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021



3

Travaux des collectivités piscicoles

- ▶ AAPPMA
 - ▶ - Aménagement d'une mise à l'eau sur la Meuse domaniale, Commune de Revin (Secteur Bois Bryat),
 - ▶ - Montage des dossiers techniques, administratifs et financiers pour l'aménagement de frayère à brochet sur la Chiers à Douzy, la Meuse à Autrecourt et Pourron et la Semoy à Thilay
- ▶ FEDERATION DEPARTEMENTALE
 - ▶ Etude des annexes hydrauliques (Chiers, Semoy et Aisne)
 - Retour sur d'anciens sites aménagés (Potentialités, contraintes, coût) - 2 sites sur la Semoy (Agrandissement et reprise de connexion), 2 sur l'Aisne (Traitement de la végétation) et 2 sur la Chiers (Entretien végétation, remise en connexion) - Phase étude

FDAAPPMA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021



4

Partenariat et Convention

- ▶ Relance de la thématique « Têtes de bassin » - Forêt de Signy-l'Abbaye (ONF)
Mise en place d'une convention entre les 2 parties
- ▶ Convention Agence de l'Eau/FNPF/FD
- ▶ - Elaboration du programme d'action de la Fédération Départementale pour l'année 2020,
- ▶ - Demande de solde de l'année écoulée 2019,

FDAAPPA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021



5

Réciprocité URNE - Année 2020

- ▶ FD 08 : Elaboration du tableau de mise à disposition des droits de pêche au sein de l'URNE - Cartographie
- ▶ *Domaine public* :
 - Première catégorie : 13 km
 - Deuxième catégorie : 938 km
 - Plan d'eau : 240 ha
- ▶ *Domaine privé* :
 - Première catégorie : 243 km (- 34 km/2019)
 - Deuxième catégorie : 42 km (- 18 km/2019)
 - Plan d'eau : 32 ha
- ▶ Soit un total de 1 236 km de cours d'eau et 272 ha de plan d'eau en réciprocité URNE

FDAAPPA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021



6

Projets

- ▶ ASA : Programme de travaux sur 5 territoires d'ASA (ASA de la Saulces, ASA des 6 Communes, ASA de la Vallée de l'Aisne, ASA de la Vallée de l'Aire, ASA de la Bar Supérieure et ASA de la Bar Inférieure)
Continuité écologique, entretien des ripisylve et aménagement du lit mineur
- ▶ AAPPMA : Projet d'aménagement ou de restauration d'annexes hydrauliques (Warcq, Prix les Mézières, Douzy et Autrecourt et Pourron), réalisations ou remise en état de mise à l'eau d'embarcations (Donchery), de parcours halieutique (Givet), de parcours pour personne à mobilité réduite (Haybes)
- ▶ FD08 : Poursuite des études engagées en 2020 sur les bassins versants de la Chiers et de l'Aisne sur les potentialités de restaurer d'anciens sites (Emploi d'un CDD pour 9 mois pour l'étude des potentialité brochet sur l'Aisne)
Mise en place d'une étude thermique par installation de 10 sondes sur les bassins de la Vence, de la Vrigne, de l'Aube et du Thon - Etude de l'impact d'absence de ripisylve (Réchauffement des eaux)
Mise en place d'une étude « Têtes de bassin » sur le massif forestier de Signy l'Abbaye en partenariat avec l'ONF - Diagnostic de l'état actuel et mise en place de programme d'action suite aux perturbations recensées (Continuité écologique, résineux en fond de vallée ...)
- ▶ Tout autre projet d'AAPPMA : Mise en place de plan de gestion piscicole, amélioration des parcours (Accessibilité, travaux d'entretien et/ou de restauration ...) et toutes autres questions que vous pouvez vous poser

FDAAPPMA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021



7

Merci de votre attention

FDAAPPMA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021



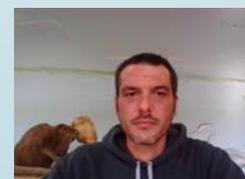
8



Fédération des Ardennes pour la pêche et
la protection du milieu aquatique

Compte rendu d'activité « Commission Animation » **KLEIN Edouard** Chargé de développement

17 avril 2021
Tournes



1

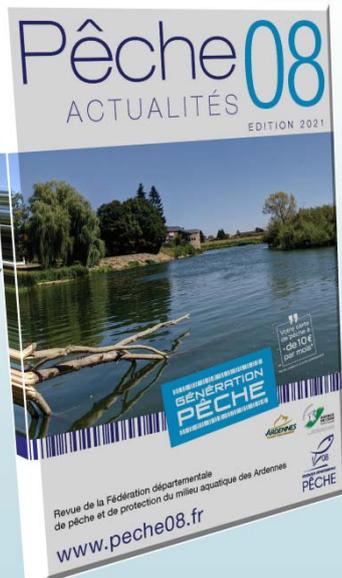
Sommaire

- Pêche Actualités 08
- Site internet FDAAPPMA08
- Communication Facebook
- Ateliers Pêche Nature
- Animations fédérales 2020
- Manifestations 2020
- Programme des manifestations 2021



2

Pêche Actualités 08



- 40 pages
- 13 000 exemplaires
- Information des pêcheurs et du grand public.

Nouveautés : *carte du domaine piscicole, espèces de poissons, technique de pêche, recette...*



3

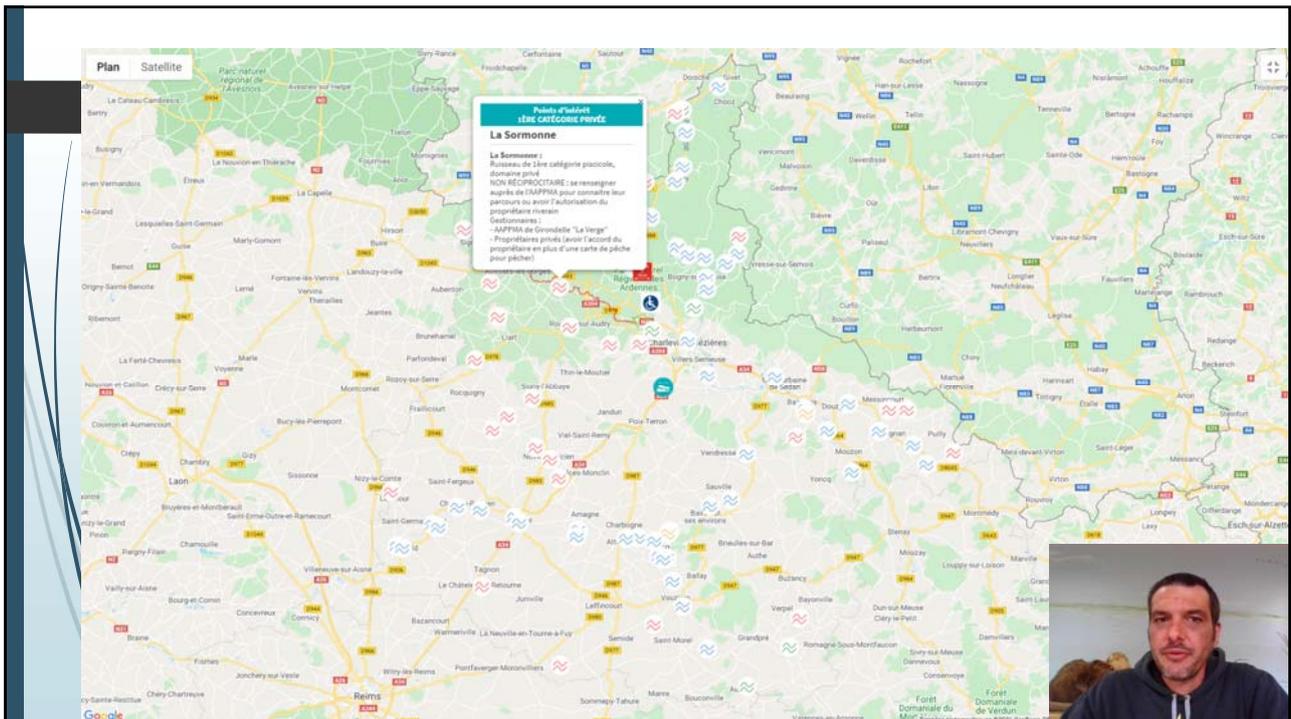
www.pecche08.fr



- Présentation de la fédération
- Pêcher dans les Ardennes (domaine, réglementation, achat carte de pêche...)
- Animations / manifestations
- Actions techniques / protection du milieu
- Téléchargement
- Carte interactive

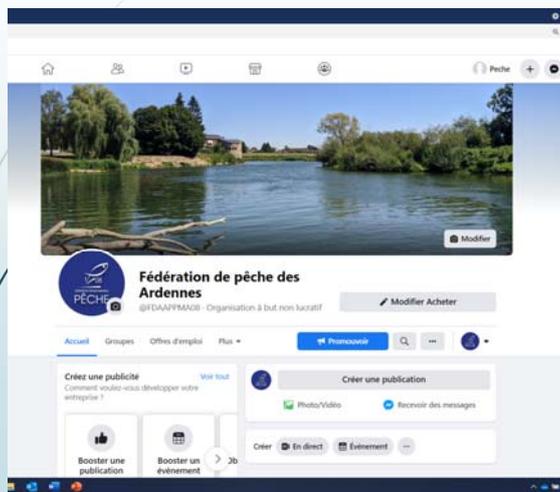


4



5

Communication Facebook



4 évènements très chronophage

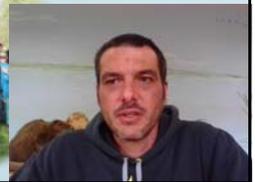
- Entrée et sortie de confinement mars-mai 2020
- Pollution de l'Aisne août-septembre 2020
- Entrée et sortie confinement novembre-décembre 2020
- Règles couvre-feu 2020-mars 2021

BILAN : plus de 1500 a

6

Ateliers Pêche Nature

- 7 Ateliers Pêche Nature dans le département :
Asfeld - Boulzicourt- Charleville-Mézières -
Monthermé - Nouzonville - Rethel - Sedan
- 52 animateurs bénévoles
- Séances annulées en 2020 cause Covid-19
(Sauf Asfeld durant l'été 15 enfants durant
l'été sur 7 séances)
- 73 jeunes en Initiations Pêche
(APN Sedan)



7

Ateliers Pêche Nature 5^{èmes} « Rencontres Inter APN »

ANNULÉE

ANIMATEUR
08
FEDERATION
FRANCAISE
PÊCHE
INTER-APN



8

Initiations Pêche Nature de la Fédération

- 2 séances d'Initiation Pêche Nature auprès d'environ 25 jeunes
- SAAME de Moraypré (Pêche de l'écrevisse)



9

Animations scolaires

- 2 séances avec 2 classes (6^e) du collège de Raucourt-et-Flaba (50 enfants)
Opération « Nettoyons la Nature » en partenariat avec Leclerc
- 2 groupes : ramassage des déchets et découverte des invertébrés aquatiques



10

Manifestations 2020

- Opération « Rivières Propres » les 4 et 5 avril 2020

ANNULÉE



11

Manifestations 2020

- Journée de sensibilisation des pêcheurs belges : *Jacquet Pêche*
- Marche de la Semoy les 21 et 22 septembre entre Thilay et Monthermé
 - 2 administrateurs de la fédérations : *présentation des poissons du département et information du grand public sur la pêche dans les Ardennes et les missions de la fédération*



12

Manifestations 2020

- Fête de la Pêche à Habay La Neuve (Belgique) le dimanche 14 juin.



ANNULÉE



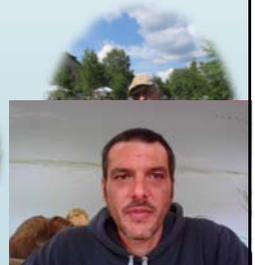
13

Manifestations 2020

- Journée Nationale de la Pêche le dimanche 7 juin



ANNULÉE



14

Manifestations 2020

- « Un dimanche au bord de l'eau » à Charleville-Mézières le dimanche 2 septembre



- « Un dimanche au bord de l'eau » à Sedan le dimanche 24 juin

ANNULÉES



15

Manifestations 2020

- Foire Agricole de Sedan du 6 au 8 septembre

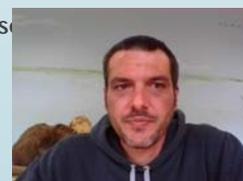
ANNULÉE



16

Programme des manifestations 2021

- Opération « Rivières propres 2021 » les 3 et 4 avril
- Journée Nationale de la Pêche à Haraucourt le dimanche 6 juin
- Fête de la Pêche à Habay la Neuve le dimanche 13 juin
- « Un dimanche au bord de l'eau » à Sedan le dimanche 27 juin
- « Un dimanche au bord de l'eau » à Charleville-Mézières le dimanche 5 septembre
- Foire agricole de Sedan du 3 au 5 septembre
- 5^{èmes} Rencontres Inter-APN septembre-octobre
- Fête du Parc Naturel Régional des Ardennes le dernier dimanche septembre
- Marche de la Semoy le dernier dimanche septembre
- Salon Pêche Expo à Libramont les 20 et 21 novembre



17

Merci de votre attention



18



Compte rendu d'activités 2020

*Présenté par Michaël KOBUSINSKI,
Technicien Milieux Aquatique*



FDAAPPA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021

1

Sommaire

- ▶ Les suivis piscicoles
 - ▶ La reproduction du brochet
 - ▶ Les petits cours d'eau
 - ▶ La Meuse
- ▶ Les poissons de la passe de Givet
- ▶ Les gardes pêche particuliers des Ardennes

FDAAPPA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021



2

Les suivis piscicoles

► La reproduction du brochet en 2020:

- Dans le cadre du suivi de cette espèce, nous avons réalisé 12 sondages piscicoles afin de déterminer si la reproduction de l'année 2020 avait été effective.
- Résultats:
 - 10 sites sur 12 avec capture de juvéniles
 - Très bonne année pour la reproduction du brochet avec un hiver pluvieux qui a permis de conserver de l'eau dans les frayères



FDAAPPA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021



3

Les suivis piscicoles

► Les petits cours d'eau

- Réalisation de 25 sondages piscicoles dans l'ensemble du département (sormonne, wiseppe, marche, bierme par exemple).
- Résultats:
 - Dans l'ensemble les populations piscicoles sont assez cohérentes avec les typologies des cours d'eau prospectés.
 - Des conseils de gestions ont été donnés afin de conserver des populations équilibrées.



FDAAPPA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021



4

Les suivis piscicoles

► La Meuse

- Après des pêches en 2011, les stations de Haybes et Fumay ont été de nouveau pêchées en 2020.

► Résultats:

- Sur la station de Haybes, on note la présence en plus du gobie.
- Pour la station de Fumay, on remarque la présence en plus du gobie mais également du brochet. On note également une diminution sensible du nombre d'anguille (-75%).



FDAAPPA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021



5

Les poissons de la passe de Givet

- Comme tous les ans, la Fédération effectue le suivi de la passe à poissons de Givet. Cette année, on remarque une nette diminution du nombre de passage. En cause possiblement les hauts débits de début d'année et la sécheresse très importante à partir du mois de mars jusqu'en septembre.

	7	9	5#69	4#;3	5#9;	:9:	596	4#87	75:<	5#66	;7	;
	78	4:	9;	8#;8	;<7	584	<#8<	5#5<	9#79	<45	438	4:6
	7	6;	<	;57	5#;6	6#;3	4#76	<8;	849	4#4<	58	57
	45	7<	8;3	4#45	7:9	754	597	4#57	5#6:	4#<6	85<	553

FDAAPPA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021



6



7

Les gardes pêche particuliers des Ardennes

- ▶ Les GPP de la Fédération ont réalisé 148 sorties sur l'année 2020 avec plus de 3000 pêcheurs contrôlés.
- ▶ Baisse du nombre de PV soit 37 PV (81 en 2019, 82 en 2018)
- ▶ 13 PV réglés en transaction civile

FDAAPPA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021



8

Merci de votre
attention

FDAAPPMA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021



Activités de Mme Valérie ERNANDES

Mesdames et Messieurs, bonjour,

Cette année, 2020 a été particulière puisque nous avons dû faire face à une crise sanitaire inattendue. Un confinement général a été prononcé et n'a pas épargné le monde de la pêche en impactant les activités diverses de la Fédération.

La gestion administrative regroupe les activités souvent moins visibles de la Fédération, mais toutes aussi importantes d'un point de vue du fonctionnement même de notre structure et des AAPPMA. Les services généraux, postes occupés par Valentin Miette et Valérie Ernandes, guident tout au long de l'année les 78 associations du département dans leurs différentes démarches (gestion du dispositif cartedepeche.fr, changement dans les membres du bureau, bilan financier et activité, assurance, questions diverses, ...). Les services généraux assurent chaque jour l'accueil physique et téléphonique des visiteurs (public ou pêcheurs, partenaires, AAPPMA, etc...) afin d'apporter les réponses aux nombreuses demandes, auxquelles s'ajoutent également celles faites par mails ou courriers reçus. Ces postes ont aussi la gestion du bilan financier de la Fédération et participent à la préparation et aux entretiens annuels d'évaluation de chaque salarié, mais aussi aux Conseils d'Administration. Valentin Miette a participé aux formations suivantes :

- ✓ Marketing digitale sur une journée.
- ✓ CMS site internet par visioconférence sur une demi-journée.

J'ai, moi-même, suivi différentes formations sur le courant de l'année 2020, en novembre et décembre, par visioconférence. L'intitulé de ces différentes formations sont :

- ✓ Tous les contrats de travail sur 4 demi-journées.
- ✓ Comprendre les documents financiers sur 6 demi-journées.
- ✓ Les bases juridiques et managériales sur 1 demi-journée.
- ✓ Le droit disciplinaire sur 1 demi-journée.
- ✓ Le Management des Ressources Humaines sur 4 demi-journées.
- ✓ Les obligations et responsabilités de l'employeur sur 1 demi-journée.

Notre service technique, présent sur le terrain (pour de la police de la pêche, assistance technique des AAPPMA, Pêches Électriques, ...) est à l'écoute de vos demandes. Ces postes sont occupés par Benoit Boudsocq et Michaël Kobusinski. Sur l'année 2020, ils ont participé à la formation suivante :

- ✓ CMS site internet (par visioconférence).

Ils vous présenteront un compte-rendu de leurs activités sur l'année 2020, plus en détail.

Edouard Klein, Chargé de Développement au sein de la Fédération, présent sur le terrain tout comme le service technique, a pour mission supplémentaire de mettre en place le site internet de la Fédération. Afin de compléter l'attractivité et la convivialité de ce site, il sera indispensable de le mettre à jour régulièrement. C'est pourquoi, il vous sera demandé de nous adresser vos photos, vos informations et vos modifications en temps en heure. Ce site est en cours de création et devrait être mis en place dans le courant de l'année. Edouard Klein a aussi pour mission d'alimenter la page Facebook de la Fédération, mais aussi d'apporter les réponses aux nombreuses demandes ou commentaires. Il a participé aux formations suivantes :

- ✓ Marketing digital.
- ✓ CMS site internet par visioconférence.
- ✓ Pêche Électrique au Clip de Moraypré à Haybes.

Edouard Klein vous présentera son compte-rendu d'activités plus en détail.

La Fédération a mené 8 réunions du personnel (le 14 janvier, le 16 janvier, le 11 mai, le 02 juin, le 08 juin, le 07 septembre, le 12 octobre et le 03 novembre) et le conseil d'administration s'est réuni 8 fois en 2020 (le 09 mars, le 16 mars, le 06 avril, le 04 mai, le 04 juin, le 10 septembre, le 12 octobre, et le 17 novembre 2020). Les grandes décisions prises sont les suivantes :

- ✓ Mise en place de la possibilité de recourir au télétravail et fermeture au public de la Fédération tout pendant que les conditions sanitaires n'évoluent pas.
- ✓ Annulation de la journée « Opération Rivières Propres », de la Fête de la Pêche et de la Foire agricole de Sedan.
- ✓ Report ou annulation des APN et des concours de pêche.
- ✓ Réorganisation des services de la Fédération liée à l'épidémie du Coronavirus (COVID-19) et mise en place de l'activité partielle à 100 % pour les services techniques et 50 % pour les services généraux.
- ✓ Mesures de déconfinement à partir du 11 mai 2020 (avec toujours une priorité au télétravail).
- ✓ Modification du mode de calcul de la subvention gestion piscicole.
- ✓ Modification du mode de calcul des subventions travaux des milieux.
- ✓ Échange sur les entretiens annuels du personnel de la Fédération.

Les élus ont représenté notre Fédération dans différentes réunions ou invitations (CLI Chooz, assemblées générales des associations, ...).

Je souhaiterais mettre un point d'honneur sur les compétences de chaque salarié, à saluer le rôle et le travail de chacun au sein de la Fédération.

Pour conclure, je vous présente les effectifs 2020 :

À la suite du contexte particulier lié à l'épidémie du COVID-19 et des différentes mesures sanitaires auxquelles nous avons dû faire face, le nombre de cartes vendues en 2020 dans le département des Ardennes est en légère baisse comparée à l'année 2019 (-3 %), soit 12 929 cartes vendues (tous types de cartes confondues). Nous pouvons remarquer une baisse des cartes majeures au profit d'une hausse des cartes interfédérales. La baisse significative concerne la vente des cartes de pêche hebdomadaires et journalières liées non seulement au contexte sanitaire, mais aussi à l'épisode de sécheresse.

Ci-dessous, vous pourrez distinguer la vente de cartes de pêche plus en détail :

Carte de pêche	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Variation entre 2019 et 2020
Majeure	6 941	6 584	6 488	↘ 96 (-1%)
Interfédérale	992	1 201	1 238	↗ 37 (+3%)
Mineure	1 305	1 168	1 273	↗ 105 (+9%)
Hebdomadaire	835	975	666	↘ 309 (-32%)
Journalière	1 707	1 641	1 243	↘ 398 (-24%)
Découverte -12 ans	1 424	1 335	1 498	↗ 163 (+12%)

Découverte Femme	451	466	523	↗ 57 (+12%)
Total vente cartes	13 655	13 370	12 929	↘ 441 (-3%)
Option de pêche	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Variation entre 2018 et 2019
Timbre URNE	53	58	30	↘ 28 (-48%)
Timbre carpe de nuit	1 425	1 474	1 224	↘ 250 (-17%)
Option ballastière	17	30		
Total vente options	1 495	1 562	1 254	↘ 308 (-20%)

Je vous remercie de m'avoir prêté votre attention et je laisse maintenant la parole à Valentin.



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE

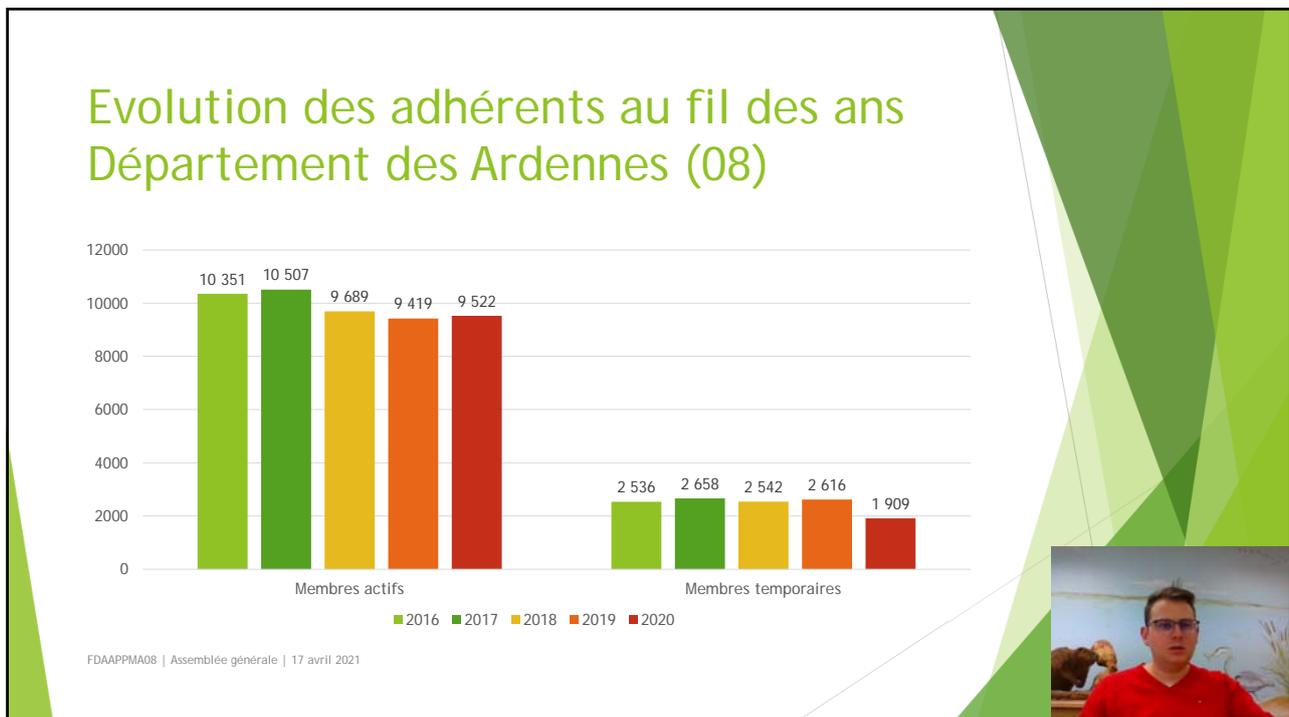
cartedepeche.fr

*Présentation par Valentin MIETTE,
Assistant administratif*

FDAAPPA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021



1



2

Nouveauté sur l'année 2020



FDAAPPA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021

- ▶ Pêchez pour -de 10 € par mois
Mensualisation de la carte de pêche

Objectifs :

- > proposer un nouveau moyen de paiement aux adhérents
- > alléger le « one shot » en début d'année
- > inciter à la prise de plusieurs cartes de pêche en même temps

3

Nouveauté sur l'année 2020



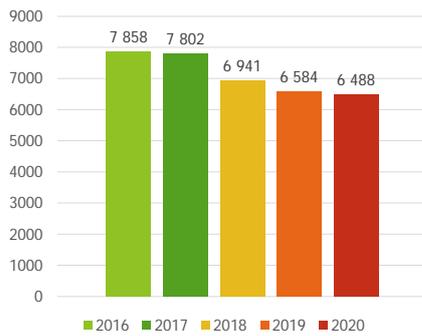
FDAAPPA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021

- ▶ 47 commandes placées avec ce moyen de paiement pour 74 produits pêche.
- ▶ Panier moyen : 114 € soit 9,5 €/mois en moyenne
 - > Exemple : plus gros panier avec ce mode de paiement : 305 € livré soit 3 cartes avec option, frais de 0,33 €/mois/adhérent 1^{ère} mensualité de 50,80 € + 10 mensualités de 25,42 €

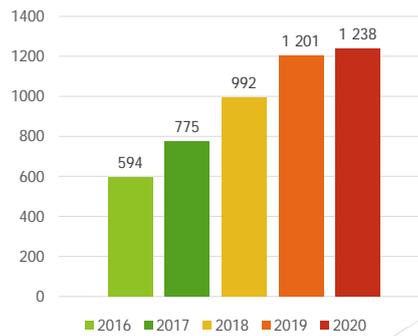
4

Evolution des cartes annuelles majeures Année 2020

Carte personne Majeure



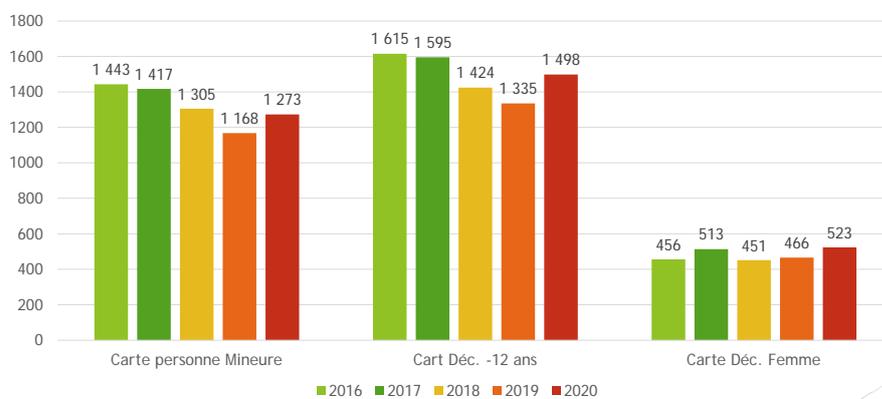
Carte Interfédérale URNE



FDAAPPA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021

5

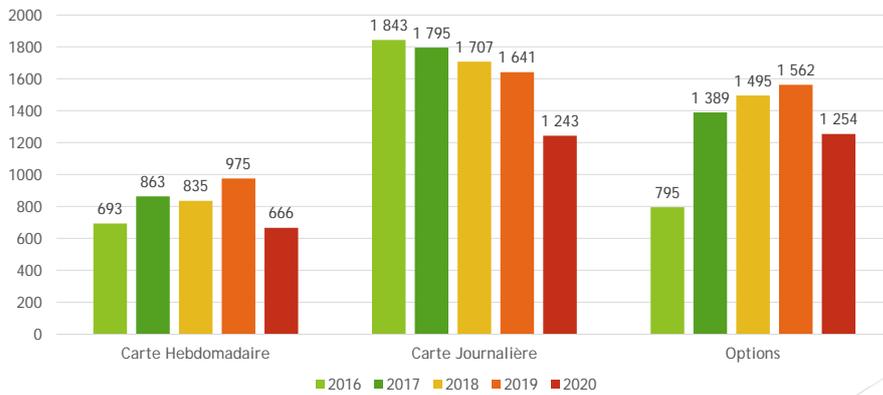
Evolution des cartes annuelles Année 2020



FDAAPPA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021

6

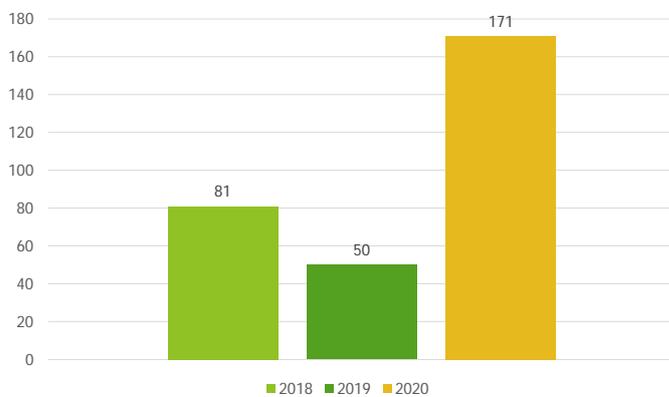
Evolution des cartes temporaires et options Année 2020



FDAAPPA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021

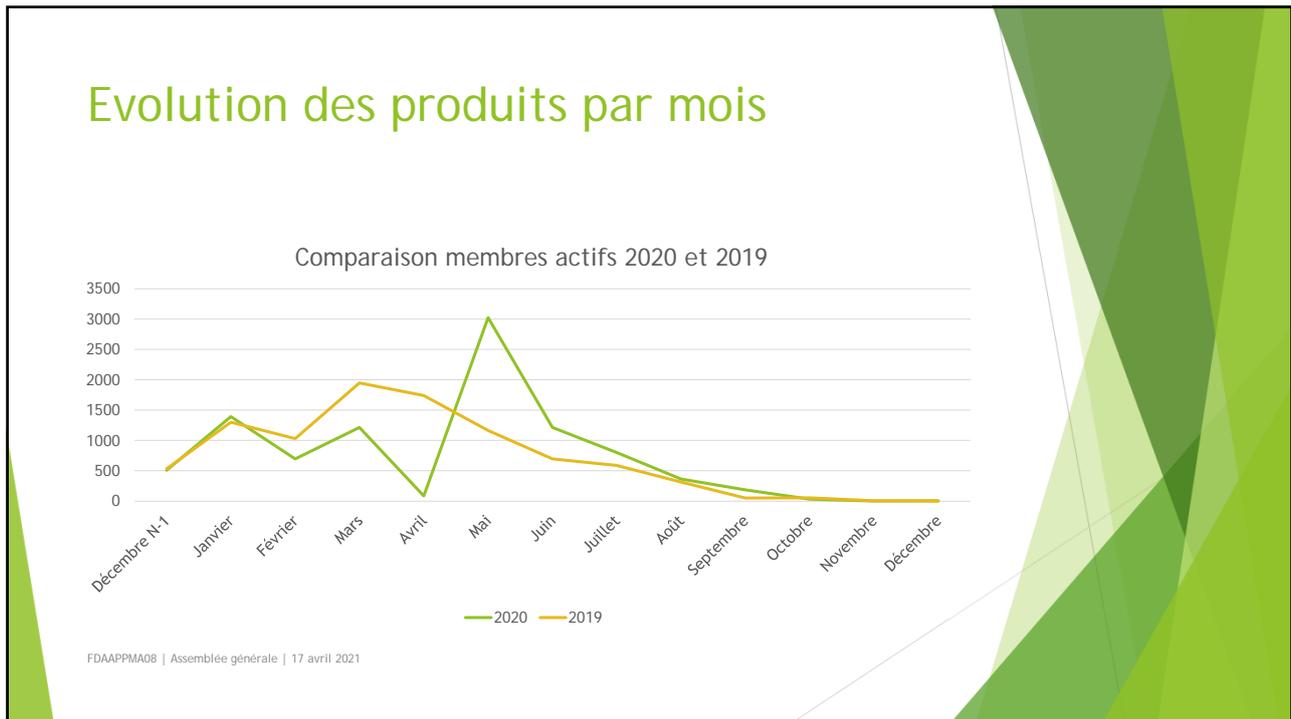
7

Point détaillé sur l'Offre d'automne, carte majeure -50 %

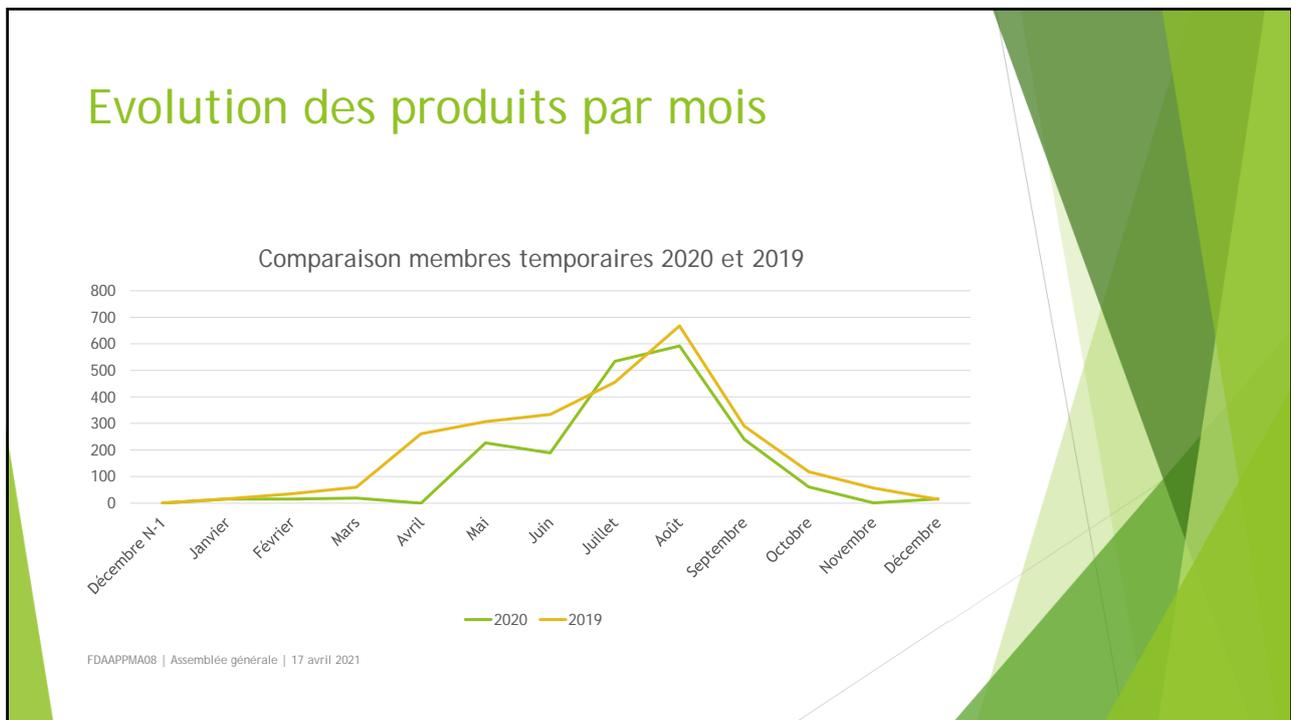


FDAAPPA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021

8



9



10

Localités des adhérents 2020

En 2020, les adhérents des AAPPMA des Ardennes comptabilisent un total de 12 631 personnes. Le nombre de produits vendus sur l'année 2020 pour notre département s'élève à 12 929 cartes et 1 254 options.

Pays	Nbre cartes	%
France	11 314	87,51 %
Belgique	1 142	8,83 %
Pays-Bas	341	2,64 %
Allemagne	75	0,58 %
Royaume-Uni	27	0,21 %
Luxembourg	21	0,16 %
Suisse	7	0,05 %
Pologne	2	0,02 %

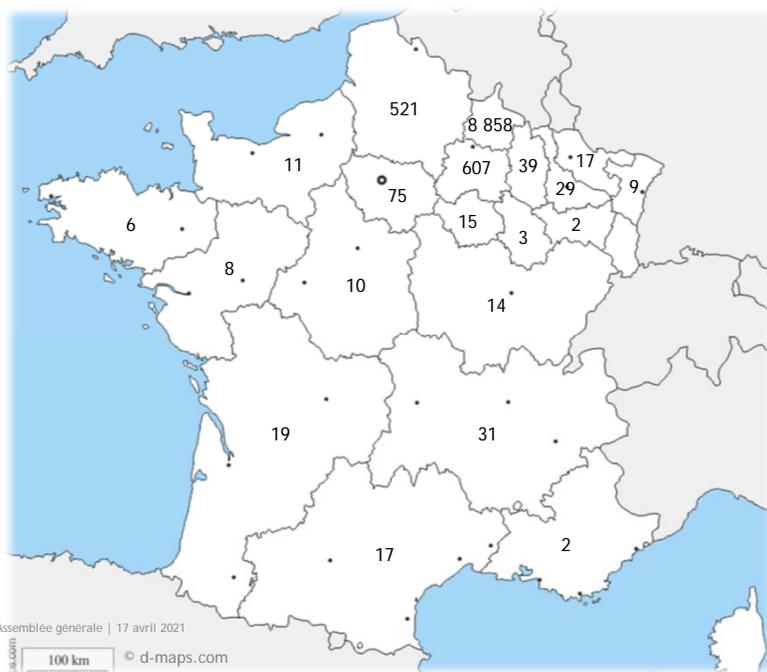


FDAAPPMA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021

Equidistant zonic | © d-maps.com

11

Localités des adhérents 2020



FDAAPPMA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021

100 km | © d-maps.com

12



Statuts-types AAPPMA

Les statuts-types des différentes structures associatives de pêche de loisir ont été modifiés, par arrêtés ministériels du 25 août 2020.

FDAAPPMA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021

13

Modifications des Statuts-types

- ▶ Nécessité d'organiser une assemblée générale extraordinaire en vue d'adoption des nouveaux statuts types, et ce **avant le 1^{er} octobre 2021**
- ▶ De nouveaux fondements statutaires sont nécessaires pour asseoir les évolutions du réseau, à savoir principalement :
 - ▶ La généralisation de la carte internet
 - ▶ Le besoin d'expérimenter de nouvelles cartes dans un cadre harmonisé au niveau national

FDAAPPMA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021

14

Modifications des Statuts-types

Changements apportés :

- ▶ Peu de création, beaucoup de mises à jour, voire des précisions :
 - ▶ L'expérimentation des cartes proposées par la FNPF (offre d'automne, ...)
 - ▶ Le retrait d'adhésion en cours, en sus du refus d'adhésion, en cas d'atteinte à l'association ou de condamnation pour infraction à la réglementation de la pêche
- ▶ Dans un deuxième arrêté :
 - ▶ Mettre les dispositions relatives aux cartes de pêche en cohérence avec la généralisation de l'adhésion par internet
 - ▶ Rejet de la réattribution de l'actif social aux autres AAPPMA en cas de renonciation ou de retrait de l'agrément

FDAAPPMA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021

15

Calendrier prévisionnel de mise en application

- ▶ J-15 : Convocation de l'assemblée générale extraordinaire
- ▶ J 0 : Assemblée générale extraordinaire d'adoption des Statuts (avant le 01/10/2021)
- ▶ L'AAPPMA transmet à la FDAAPPMA les Statuts adoptés signé ainsi que le compte-rendu de son assemblée générale extraordinaire
- ▶ J+3 mois : La FDAAPPMA fait une déclaration centralisée des Statuts AAPPMA adoptés auprès de la Greffe des Associations
- ▶ Dès transmission de ces éléments à la préfecture, la FDAAPPMA veillera à ce que le préfet publie un arrêté collectif approuvant les Statuts transmis par les AAPPMA

FDAAPPMA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021

16

Merci de votre
attention

FDAAPPMA08 | Assemblée générale | 17 avril 2021